

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant NANETTE NOEL	Numéro de permis 2004698	Date d'inspection Le 20 septembre 2024	
Nom de l'établissement Les ami(e)s à Nanette		Numéro de téléphone (506) 576-2580	
Adresse 5337 134 Route Cocagne NB E4R 2Z1			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Celina Boudreau Chiasson		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
21 Le titulaire de permis doit afficher dans un endroit bien en vue dans l'établissement à l'égard duquel le permis a été délivré les documents suivants : a) le permis; b) un rapport fourni en application de l'article 23; c) un arrêté pris en vertu de l'article 28; d) un permis conditionnel délivré en vertu de l'article 29.	21(a) – (d)	25 sept. 2024	
Commentaires : Le dernier rapport d'inspection de surveillance était manquant. Le dernier rapport d'inspection de surveillance doit être affiché dans un endroit bien en vue dans l'établissement.			

<p>Commentaires généraux</p> <p>La mentore en assurance de la qualité est sur les lieux pour une inspection de surveillance.</p> <p>La mentore en assurance de la qualité a vérifié les éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Affiché dans un endroit bien en vue dans l'établissement -Les dossiers des enfants -Consentement signé dans le dossier de l'enfant -Aire de jeu extérieur -Matériel et équipement de l'aire de jeu extérieure <p>Durant la visite, le ratio est respecté.</p> <p>La mentore en assurance de la qualité était sur les lieux lors du déjeuner (boîte à dîner), la transition des enfants pour aller jouer à l'extérieur et durant les jeux extérieurs. La mentore en assurance de la qualité a également observé des interactions positives entre les enfants et l'exploitante. L'exploitante laisse les enfants découvrir l'environnement extérieur par eux-mêmes en soutenant leur apprentissage par l'endroit qu'ils choisissent de découvrir.</p>

original signé par

Celina Boudreau Chiasson

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 20 septembre 2024

Date

original signé par
Nanette Noel

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 20 septembre 2024

Date